Report Date : 05/09/2013 Date de révision AUGUST 2013

Révision 1



FICHE DE DONNEES DE SECURITE THERMALLY CONDUCTIVE EPOXY 2220B

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial THERMALLY CONDUCTIVE EPOXY 2220B

No du produit ER2220B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Résine.

Utilisations déconseillées Nous n'avons actuellement pas d'informations sur les utilisations identifiées. Elles seront

ajoutées à la présente fiche de sécurité lorsque disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur ELECTROLUBE. A division of HK

WENTWORTH LTD

ASHBY PARK, COALFIELD WAY,

ASHBY DE LA ZOUCH, LEICESTERSHIRE

LE65 1JR

UNITED KINGDOM +44 (0)1530 419600 +44 (0)1530 416640 info@hkw.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+44 (0)1530 419600 between 8.30am - 5.00pm Mon - Fri

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et Non classé.

Chimiques

Pour l'homme Acute Tox. 4 - H302;Acute Tox. 4 - H312;Skin Corr. 1B - H314;Skin

Sens. 1 - H317

Pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

Classification (1999/45/CEE) Xn;R21/22. C;R34. R43. R52/53.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Pour l'environnement

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient ISOPHORONEDIAMINE

Etiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008

THERMALLY CONDUCTIVE EPOXY 2220B



Mention D'Avertissement Danger

Mentions De Danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.H312 Nocif par contact avec la peau.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoguer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes

à long terme.

Conseils De Prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un

équipement de protection des yeux/du visage.

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à

l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Conseils De Prudence Supplementaires

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P405 Garder sous clef.

2.3. Autres dangers

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

P310

3.2. Mélanges

ISOPHORONEDIAMINE			80-100%
No CAS : 2855-13-2	No CE : 220-666-8		
Classification (CE 1272/2008)		Classification (67/548/CEE)	
Acute Tox. 4 - H302		C;R34	
Acute Tox. 4 - H312		Xn;R21/22	
Skin Corr. 1B - H314		R43	
Skin Sens. 1 - H317		R52/53	
Aquatic Chronic 3 - H412			

Salicylic acid 1-5%

No CAS: 69-72-7 No CE: 200-712-3

Classification (CE 1272/2008) Classification (67/548/CEE)

Non classé. Xn;R22. Xi;R36.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Commentaires Sur La Composition

Les composants non listés sont classés comme non-dangereux ou en concentration trop faible pour être mentionnés.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

THERMALLY CONDUCTIVE EPOXY 2220B

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin. Garder au repos, au chaud et à l'air frais.

Ingestion

NE PAS FAIRE VOMIR! Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin! Contact avec la peau

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter rapidement un médecin si les symptômes surviennent après le lavage.

Contact avec les yeux

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Consulter immédiatement un médecin. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Movens d'extinction

Moyens d'extinction

Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels. Un incendie peut être éteint avec : Mousse. Mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction inappropriés

NE PAS utiliser d'eau si possible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Risques particuliers

Un feu créé : Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Ammoniaque ou amines. Gaz nitreux (NOx).

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Aucun procédé spécifique d'attaque des feux.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

NE PAS TOUCHER la matière déversée. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer la zone du déversement avec beaucoup d'eau. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Le personnel de nettoyage devrait utiliser une protection respiratoire et/ou une protection prévenant le contact avec les liquides.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Voir également la rubrique 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Le produit contient une substance qui est dangereuse pour les organismes aquatiques, et qui peut avoir des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique. Voir aussi la rubrique 12. Ramasser et éliminer le produit déversé comme indiqué dans la rubrique 13.

THERMALLY CONDUCTIVE EPOXY 2220B

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer dans le récipient original.

Critères De Stockage

Entreposage des matières corrosives.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection





Conditions de procedé

Utiliser des mesures d'ingénierie pour réduire la contamination de l'air au niveau d'exposition permis. Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation adéquate, y compris une ventilation par aspiration à la source appropriée pour assurer que la limite d'exposition professionnelle ne sera pas dépassée.

Protection respiratoire

Porter un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante et de travail de courte durée. Un appareil respiratoire à filtre combiné, type A2/P2, est recommandé. EN14387

Protection des mains

Porter des gants de protection en cas de risque de contact direct ou d'éclaboussures. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants en nitrile sont recommandés. Gloves should conform to EN374

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées ou un masque facial. EN166

Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec le liquide et un contact répété ou prolongé avec les vapeurs.

Mesures d'hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide Couleur Noir.

Solubilité Miscible avec l'eau Point initial d'ébullition et intervalle 247 (476.6 F)

d'ébullition (°C)

Densité relative 0.930 @ 20 °C (68 F)

THERMALLY CONDUCTIVE EPOXY 2220B

Viscosité 25 mPas @ 23C

Point d'éclair (°C) 112 (233.6 F) CF (Creuset fermé).

Temperature d'auto-inflammation (° 380 (716 F)

C)

Limite D'Inflammabilité - Inférieure 1.2

(%)

9.2. Autres informations

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stable aux températures normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non disponible.

Polymérisation Dangereuse

Ne polymérise pas.

10.4. Conditions à éviter

Éviter le contact avec les oxydants forts.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Acides forts. Les alcalis forts. Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé : Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Ammoniaque ou amines.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation

Nocif par inhalation. Irritant pour l'appareil respiratoire.

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion.

Contact avec la peau

CAUSE DES BRÛLURES. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Le produit a un effet dégraissant de la peau. Un contact prolongé peut entraîner une peau sèche. Peut entraîner un eczéma de contact allergique.

Contact avec les yeux

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

Mises En Garde Sur La Santé

L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager l'appareil respiratoire.

Informations toxicologiques relatives aux ingrédients.

THERMALLY CONDUCTIVE EPOXY 2220B XYLÈNE (CAS: 1330-20-7)

Toxicité aiguë:

Toxicité aiguë (DL50 orale)

3523 mg/kg Rat

Toxicité aiguë (DL50 dermique)

12126 mg/kg Lapin

Toxicité aiguë (CL50 par inhalation)

2700 mg/l (vapeurs) Lapin 4 heures

Danger par aspiration:

Inhalation

Nocif par inhalation. Irritation des voies respiratoires supérieures. Dépression du système nerveux central. Les vapeurs peuvent provoquer somnolence et vertiges.

Ingestion

L'ingestion du produit chimique concentré peut causer de graves lésions internes. Peut entraîner des nausées, des maux de tête, des vertiges et de l'enivrement. Diarrhée.

Contact avec la peau

Nocif par contact avec la peau. Irritant pour la peau.

Contact avec les yeux

Peut causer une irritation grave des yeux.

Organes Cibles

Système nerveux central Foie Reins

ISOPHORONEDIAMINE (CAS: 2855-13-2)

Salicylic acid (CAS: 69-72-7)

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Dangereux pour l'environnement en cas de déversement dans les cours d'eau.

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

XYLÈNE (CAS: 1330-20-7)

Écotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.1. Toxicité

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

XYLÈNE (CAS: 1330-20-7)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE50 48 heures 1.0 mg/l Daphnia magna

Toxicité aiguë - Plantes aquatiques

CI50 72 heures 2.2 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

XYLÈNE (CAS: 1330-20-7)

Dégradabilité

Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

THERMALLY CONDUCTIVE EPOXY 2220B

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

XYLÈNE (CAS: 1330-20-7)

Facteur de bio-accumulation

BCF 25.9

Coefficient de partage

3.2

12.4. Mobilité dans le sol

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

XYLÈNE (CAS: 1330-20-7)

Mobilité:

Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

XYLÈNE (CAS: 1330-20-7)

Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

12.6. Autres effets néfastes

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

XYLÈNE (CAS: 1330-20-7)

Non déterminé.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

 No. UN (ADR/RID/ADN)
 2289

 No. UN (IMDG)
 2289

 No. UN (ICAO)
 2289

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport ISOPHORONEDIAMINE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN 8

Classe ADR/RID/ADN Classe 8 - Matières corrosives.

No. D'Étiquette ADR 8
Classe IMDG 8
Classe/Division ICAO 8

Étiquettes De Transport

THERMALLY CONDUCTIVE EPOXY 2220B



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN |||
Groupe d'emballage IMDG |||
Groupe d'emballage ICAO |||

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS F-A, S-B

Code Hazchem 2X
No. De Danger (ADR) 80

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

Autorisations (Titre VII Règlement 1907/2006)

Aucune autorisation particulière n'est indiquée pour ce produit.

Restrictions (Titre VIII Règlement 1907/2006)

Aucune restriction d'utilisation particulière n'est indiquée pour ce produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Émise Par Helen O'Reilly **Date de révision** AUGUST 2013

Révision 1 1 No FDS 13393

Phrases - R (Texte Intégral)

R36 Irritant pour les yeux.
R22 Nocif en cas d'ingestion.

R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour

l'environnement aquatique.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R34 Provoque des brûlures.

THERMALLY CONDUCTIVE EPOXY 2220B

Mentions De Danger Completes

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact avec la peau.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.

Date de révision SEPTEMBER 2013

Révision 1



FICHE DE DONNEES DE SECURITE THERMALLY CONDUCTIVE EPOXY 2220A

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial THERMALLY CONDUCTIVE EPOXY 2220A

No du produit ER2220A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Résine.

Utilisations déconseillées Nous n'avons actuellement pas d'informations sur les utilisations identifiées. Elles seront

ajoutées à la présente fiche de sécurité lorsque disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur ELECTROLUBE. A division of HK

WENTWORTH LTD

ASHBY PARK, COALFIELD WAY,

ASHBY DE LA ZOUCH, LEICESTERSHIRE

LE65 1JR

UNITED KINGDOM +44 (0)1530 419600 +44 (0)1530 416640 info@hkw.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+44 (0)1530 419600 between 8.30am - 5.00pm GMT Mon - Fri

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et Non classé.

Chimiques

Pour l'homme Skin Irrit. 2 - H315; Eye Irrit. 2 - H319; Skin Sens. 1 - H317

Pour l'environnement Aquatic Acute 1 - H400; Aquatic Chronic 1 - H410

Classification (1999/45/CEE) Xi;R36/38. R43. N;R50/53.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient NEOPENTYL GLYCOL DIGLYCIDYL ETHER

RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN <= 700)

EPOXY PHENOL NOVOLAC RESIN

Etiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008



Mention D'Avertissement

Mentions De Danger

Attention

H315 Provoque une irritation cutanée.

THERMALLY CONDUCTIVE EPOXY 2220A

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraıne des effets

néfastes à long terme.

Conseils De Prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un

équipement de protection des yeux/du visage.

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à

l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

E 400/

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P313 Consulter un médecin.

Conseils De Prudence Supplementaires

Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P261

P333+313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction

allergique.

2.3. Autres dangers

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

30-60%

Aquatic Acute 1 - H400 N;R50/53

Aquatic Chronic 1 - H410

NEODENTYL GLYCOL DIGLYCIDYL ETHER

NEOPENTIL GLIGOL DIGLICIDIL ETHER		5-1076
No CAS : 17557-23-2	No CE : 241-536-7	
110 0/10 1 11001 20 2	NS 62 12 11 666 1	

Classification (CE 1272/2008) Classification (67/548/CEE) Non classé. Xi;R38.

R43.

RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN <= 700)

5-10%

No CAS: 25068-38-6 No CE: 500-033-5

Classification (CE 1272/2008) Classification (67/548/CEE)

Skin Irrit. 2 - H315 R43 Eye Irrit. 2 - H319 Xi;R36/38 Skin Sens. 1 - H317 N;R51/53

Aquatic Chronic 2 - H411

THERMALLY CONDUCTIVE EPOXY 2220A

EPOXY PHENOL NOVOLAC RESI	N		1-5%
No CAS : 28064-14-4	No CE :		
Classification (CE 1272/2008)		Classification (67/548/CEE)	
Non classé.		Xi;R36/38.	
		N;R51/53.	
		R43.	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Commentaires Sur La Composition

Les composants non listés sont classés comme non-dangereux ou en concentration trop faible pour être mentionnés.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée.

Ingestion

NE PAS FAIRE VOMIR! Consulter immédiatement un médecin! Rincer le nez, la bouche et la gorge avec de l'eau.

Contact avec la peau

Retirer la victime de la source de contamination. Rincer rapidement la peau avec beaucoup d'eau. Consulter rapidement un médecin si les symptômes surviennent après le lavage.

Contact avec les yeux

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de manière symptomatique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Un incendie peut être éteint avec : Mousse Mousse résistante à l'alcool. Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

THERMALLY CONDUCTIVE EPOXY 2220A

Éloigner les combustibles de la matière déversée. Arrêter la fuite si possible sans risque. NE PAS toucher à la matière déversée. Porter un équipement de protection approprié. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Laver soigneusement après la manipulation d'une fuite.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Voir également la rubrique 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Le produit contient une substance qui est dangereuse pour les organismes aquatiques, et qui peut avoir des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique. Voir aussi la rubrique 12. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer dans le récipient original.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Appellation	NORME	VME	- 8 Hrs	VLE -	15 Min	Obs.
ZINC OXIDE	VLEP		5 mg/m3			

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Description Des Ingrédients

VLEP = Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle françaises

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection





Conditions de procedé

Utiliser des mesures d'ingénierie pour réduire la contamination de l'air au niveau d'exposition permis. Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures d'ingénierie

Fournir une ventilation suffisante durant les opérations qui conduisent à la formation de vapeurs. Assurer une ventilation adéquate, y compris une ventilation par aspiration à la source appropriée pour assurer que la limite d'exposition professionnelle ne sera pas dépassée.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination dans l'air dépasse le niveau acceptable. Un appareil respiratoire à filtre combiné, type A2/P2, est recommandé. EN14387 Par pulvérisation, porter un appareil respiratoire approprié à adduction d'air.

Protection des mains

Utiliser des gants de protection en : Caoutchouc, néoprène ou PVC. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Gloves should conform to EN374

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable. EN166

Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec le liquide et un contact répété ou prolongé avec les vapeurs.

THERMALLY CONDUCTIVE EPOXY 2220A

Mesures d'hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Visqueux Liquide

Couleur Gris.

Solubilité Insoluble dans l'eau

Densité relative 2.38 @ 20 C

Viscosité 95000 mPas @ 20 C

9.2. Autres informations

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stable aux températures normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non disponible.

Polymérisation Dangereuse

Ne polymérise pas.

10.4. Conditions à éviter

Éviter le contact avec les acides et les substances oxydantes.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé: Vapeurs/gaz/fumées de: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Gaz nitreux (NOx).

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation

Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire.

Ingestion

Peut causer des gênes en cas d'ingestion. Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements.

Contact avec la peau

Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut entraîner un eczéma de contact allergique. Un contact prolongé peut entraîner une peau sèche. Agit comme un agent de délipidation de la peau. Peut causer un craquement de la peau et de l'eczéma.

Contact avec les yeux

Irritant pour les yeux. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

Mises En Garde Sur La Santé

Cette préparation contient une résine d'époxy, qui peut causer une sensibilisation et le développement d'une allergie.

THERMALLY CONDUCTIVE EPOXY 2220A

Voie D'Exposition

Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau et/ou les yeux.

Informations toxicologiques relatives aux ingrédients.

RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN <= 700) (CAS: 25068-38-6)

Dose Toxique 1 - DI 50

>5000 mg/kg (oral rat)

Dose Toxique 2 - DI 50

>20000 mg/kg (oral rat)

NEOPENTYL GLYCOL DIGLYCIDYL ETHER (CAS: 17557-23-2)

Dose Toxique 1 - DI 50

>2000 mg/kg (oral rat)

EPOXY PHENOL NOVOLAC RESIN (CAS: 28064-14-4)

Dose Toxique 1 - DI 50 >2000 mg/kg (oral rat)

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Dangereux pour l'environnement en cas de déversement dans les cours d'eau.

12.1. Toxicité

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN <= 700) (CAS: 25068-38-6)

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l

3.1

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l

1.4-1.7

Ci 50, 72 H, Algue, mg/l

220

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité

Ce produit est difficilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité:

Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Informations générales

Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

No. UN (ADR/RID/ADN) 3082

THERMALLY CONDUCTIVE EPOXY 2220A

No. UN (IMDG) 3082 No. UN (ICAO) 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (ZINC OXIDE, EPOXY

PHENOL NOVOLAC RESIN)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN 9

Classe ADR/RID/ADN Classe 9: Matières et objets dangereux divers.

No. D'Étiquette ADR9Classe IMDG9Classe/Division ICAO9

Étiquettes De Transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN |||
Groupe d'emballage IMDG |||
Groupe d'emballage ICAO |||

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS F-A, S-F
Code Hazchem •3Z

No. De Danger (ADR) 90

Code restriction de tunnel (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information requise.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d' environnement

Législation UE

Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

THERMALLY CONDUCTIVE EPOXY 2220A

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

Autorisations (Titre VII Règlement 1907/2006)

Aucune autorisation particulière n'est indiquée pour ce produit.

Restrictions (Titre VIII Règlement 1907/2006)

Aucune restriction d'utilisation particulière n'est indiquée pour ce produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Émise ParHelen O'ReillyDate de révisionSEPTEMBER 2013

Révision 1

Phrases - R (Texte Intégral)

R38 Irritant pour la peau.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour

l'environnement aquatique.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme

pour l'environnement aquatique.

Mentions De Danger Completes

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.